

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

19H30 A LA MAIRIE DE DAUBEZE

Membres présents : Mesdames Chantal Macias, Christiane Dulong, Vanessa Ibert , Mme Karine Bordini.

Messieurs Daniel Raoult, Mr Landry Carpentey, Mr Patrick Vignaud.

Membres excusé : Mme Monique Rolland.

Membre absent : Mr Guillaume LE FOLL, Mme Lucie Naboulet.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 1^{er} Juin 2023.

Madame le Maire ajoute qu'elle communiquera au Conseil les comptes-rendus des conseils communautaires.

2. Réunion publique – ASPECTS.

Madame le Maire explique que le livre sur Daubèze avance bien et sortira comme prévu en 2024, les membres de l'ASPECTS souhaitent faire une réunion publique à Daubèze entre le 16 et 27 Octobre à définir.

3. Repas de Noël 2023.

Madame le Maire propose le 16 Décembre 2023 au midi avec un repas traiteur et une animation musicale ou spectacle (Madame le Maire propose le groupe KAIROS que connaît Madame Karine BORDINI à titre professionnel). Madame Vanessa IBERT se charge de la commande des livres de Noël pour les enfants.

4. Bulletin Municipal 2023 :

Madame le Maire souhaite reprendre la même trame que l'année dernière avec les travaux et manifestations communales ainsi que l'Etat Civil 2023 (ainsi que le décès de Mme BLANCHER habitante de Daubèze)

5. Cimetière de Daubèze (tombes soldats Mort pour la France).

Madame le Maire a fait appel au Souvenir Français pour une subvention à hauteur de 20% pour la réhabilitation des tombes des soldats Mort pour la France.
Nous avons demandé un devis aux Pompes Funèbres JEANNEAU et LACOMBE, nous avons qu'un seul retour de JEANNEAU pour un montant 1 075.00€ HT.

6. Sécurité du bourg de Daubèze :

Madame le Maire et Monsieur Daniel RAOULT ont reçus un agent territorial délégué à la voirie du département par rapport à la sécurité du Bourg de Daubèze suite à l'accident survenu le 21/06/2023 concernant la collision de 2 voitures juste après l'Eglise.

La 1^{ère} option était de partir sur des chicanes afin de faire ralentir les automobilistes mais sur conseil du conseiller départemental les chicanes ne sont pas adaptées car la route est trop étroite et elles entacheraient la commune.

L'option du STOP en descendant du Bourg peut être envisager, un petit rond-point en face du cimetière ou un radar pédagogique.

Le conseil municipal réfléchit à la meilleure option à prendre.

7. Vidéo surveillance – Gironde Numérique :

Suite au ramassage de l'USTOM du dépôt sauvage d'ordures de 2.3 tonnes dans un bois de Daubèze, madame le Maire propose d'installer de la vidéo surveillance afin de prévenir ce genre d'incivilité.

Madame DULONG a rencontré une société basée à Mérignac proposant de la vidéo surveillance, elle propose entre 300€ et 400€ de location par mois du matériel ce qui serait excessif pour la petite commune de Daubèze.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se rapprocher de Gironde Numérique qui serait susceptible de lancer une offre concernant la vidéo surveillance.

8. Mare de défense incendie à Mr PELLETIER :

Mr PELLETIER possède une mare mise à disposition de la commune pour la défense incendie. Une convention a été passé le 14/10/2015 avec Mr Pelletier pour la mise à disposition de la défense incendie.

Madame le Maire explique que Mr PELLETIER s'est rapproché de la Mairie car il veut faire curer sa mare et souhaiterait que la commune participe aux frais de curage.

Le Conseil Municipal décide de demander un devis de curage à Mr PELLETIER et déciderons du montant de la participation suivant le devis.

9. Adressage de la commune :

La fibre va arriver et après vérification le numérotage des maisons a été fait correctement, Madame le Maire rappelle qu'il faut que l'adresse et le nom soit visible sur les boîtes aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

10. Questions diverses :

- RIFSEEP : Madame DULONG explique qu'une délibération est prise afin d'appliquer cette indemnité et par la suite des arrêtés d'attribution seront établis.
- La Fresque du climat : Madame DULONG fait part au conseil municipal que suite à sa visite chez Mme BERGEON, elle a rencontré sa fille, Solange BERGEON qui pourrait proposer un atelier bénévole sur le climat et la biodiversité par groupe de 16 personnes. Madame le Maire avec l'accord du conseil municipal recontactera cette dame.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 20H00.